

N/REF : 29/07/2025 12H11 C:000502 I:16540
V/REF : 852127
V/Email reçu le Mardi 29/07/2025 a 12H11

ESPACIL HABITAT
Siege
20 RUE GUY ROPARTZ
35042 RENNES CEDEX

V/REF.IMM. 1533
IMMEUBLE : JARD DU FEUIL -1533
1, RUE DE LA POMME CHAILLEUX
JARDINS DU FEUIL
35520 MELESSE

Rennes, le 18 Septembre 2025

Référence Marché: Electricité-Lot5 Breti.Ouest

LOCALISATION : ALLEE 1B CHAILLEUX - PARTIE COMMUNE + SOUS SOL
BAT 2 AU 1ER ETAGE

MOTIF : UN SPOT NE FONCTIONNE PAS A L'ENTRÉE INTÉRIEUR DU HALL
UN DÉTECTEUR DE PRÉSENCE ACCES 1ER ÉTAGE BAT 2 NE FONCTIONNE PAS
UN NÉON SOUS SOL NE FONCTIONNE PAS

Donneur d'ordre : M. M LE SAINT

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur l'installation électrique.

INTERVENTION DU 29/07
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
CONTROLE INSTALLATION ÉLECTRIQUE BAT A
1 SPOTS ENTRÉE DÉFECTUEUX.

CONTRÔLE DE L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE BAT.

2

SPOTS DÉFECTUEUX + 3 NÉON SOUS-SOL DÉFECTUEUX.
FIN DE CHANTIER ET REPLI DE MATÉRIEL
INTERVENTION REPROGRAMMÉE

INTERVENTION DU 19/08
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
MISE HORS TENSION ELECTRIQUE
DEPOSE DE 2 SPOTS DEFECTUEUX
DEPOSE DE 3 ANCIENS NÉONS LED
FOURNITURE ET POSE DE 2 NOUVEAUX SPOTS
FOURNITURE ET POSE DE 3 NOUVEAUX NEONS LEDS
REMISE SOUS TENSION ELECTRIQUE
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT
FIN DE CHANTIER ET REPLI DE MATÉRIEL

OBSERVATIONS : LE LCOMPTER Email envoyé le 19/08/25 a 22H55 M. M LE SAINT

CL LCOMPTER Email envoyé le 01/08/25 a 16H40 mathieu.lesaint@espacil.com

CL LCOMPTER EMAIL ENVOYÉ LE 01/08/25 A 16:36 M. M LE SAINT

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Mise en oeuvre d'un véhicule équipé pour Travaux Electriques et Electromécaniques avec matériel spécifique a ce type d'intervention
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Vérification et contrôle de la bonne exécution.
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
3,00	2.1.1-Rempl.Réglette(s) classe II	3	49,33	147,99
2,00	2.1.1-Rempl.par Ampoule(s)LED	3	20,20	40,40
TOTAL H.T.				188,39
T.V.A. a 10,00%				18,83
TOTAL T.T.C.En EURO				207,22

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre reglement au 31 Octobre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intéret légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.